

**PASSEPORT BIOMETRIQUE MINEUR (VALABLE 5 ANS) FOURNIR**

**LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS**

**ATTENTION : La présence de l'enfant est obligatoire lors de la constitution du dossier.**

PREMIERE DEMANDE	RENOUVELLEMENT	RENOUVELLEMENT POUR PERTE ET VOL
<p><b><u>PRE-DEMANDE A REMPLIR SUR LE SITE DE L'ANTS (imprimer sans signer ou venir avec le n° de la pré-demande)*</u></b></p>		
<p>-Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans <b>ou</b> copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)  <b>Sauf si ville de naissance reliée au service de dématérialisation COMEDEC</b> (liste disponible sur <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation">https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation</a>)                      -Pièce d'identité du parent qui fait la demande                      -<b>Si né en France de parents étrangers</b> : fournir justificatif de nationalité française de l'enfant                      -<b>Si divorce</b> : jugement définitif concernant l'enfant                      -<b>Si Nom d'usage</b> : attestation des 2 parents + leur pièce d'identité                      -<b>1 photo d'identité moins de 6 mois obligatoire</b> : (de préférence couleur et sans lunettes, visage et oreilles dégagés, expression neutre, rien dans les cheveux, bouche fermée, sans annotation au dos, surtout ramener la plaquette entière)                      -<b>1 justificatif de domicile</b> : de l'année en cours au nom du parent (Facture : EDF, téléphone, assurance habitation, quittance loyer d'agence, avis d'imposition)                      -<b>Si garde alternée</b> : justificatif de domicile des deux parents + leur pièce d'identité                      -<b>En cas d'hébergement des parents</b> : justificatif de domicile de l'hébergeant + sa pièce d'identité+ attestation d'hébergement mentionnant noms parents + enfants                      -<b>Timbre fiscal</b> : 17€ pour les moins de 15ans - 42€ pour les plus de ans (achat sur internet ou tabac)</p>	<p>-<b>Rapporter l'ancienne carte d'identité</b>                      -Si carte périmée depuis plus de 5 ans présenter un passeport valide ou fournir un copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)                      _____                      -Pièce d'identité du parent qui fait la demande                      _____                      -<b>Si né en France de parents étrangers</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>Si divorce/garde alternée/nom d'usage</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>Photo d'identité</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>Justificatif de domicile</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>En cas d'hébergement des parents</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>Timbre fiscal</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande</p>	<p>-<b>Perte</b> : <a href="#">déclaration à remplir en ligne</a> (et à imprimer), ou en mairie le jour du rdv                      -<b>Vol</b> : déclaration à remplir au commissariat                      -Carte d'identité valide <b>ou</b> périmée depuis moins de 5 ans <b>ou</b> fournir copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)                      -<b>Si né en France de parents étrangers</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>Si Divorce /garde alternée/nom d'usage</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>Photo d'identité</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande                      _____                      -<b>En cas d'hébergement des parents</b> : se référer à la liste de la 1<sup>ère</sup> demande</p>
<p><b><u>POUR RAPPEL : PRE-DEMANDE A REMPLIR SUR LE SITE DE L'ANTS (imprimer sans signer ou venir avec le n° de la pré-demande)*</u></b></p>		

\*Ou CERFA N° 12101\*02 (le remplir et imprimer sans signer)